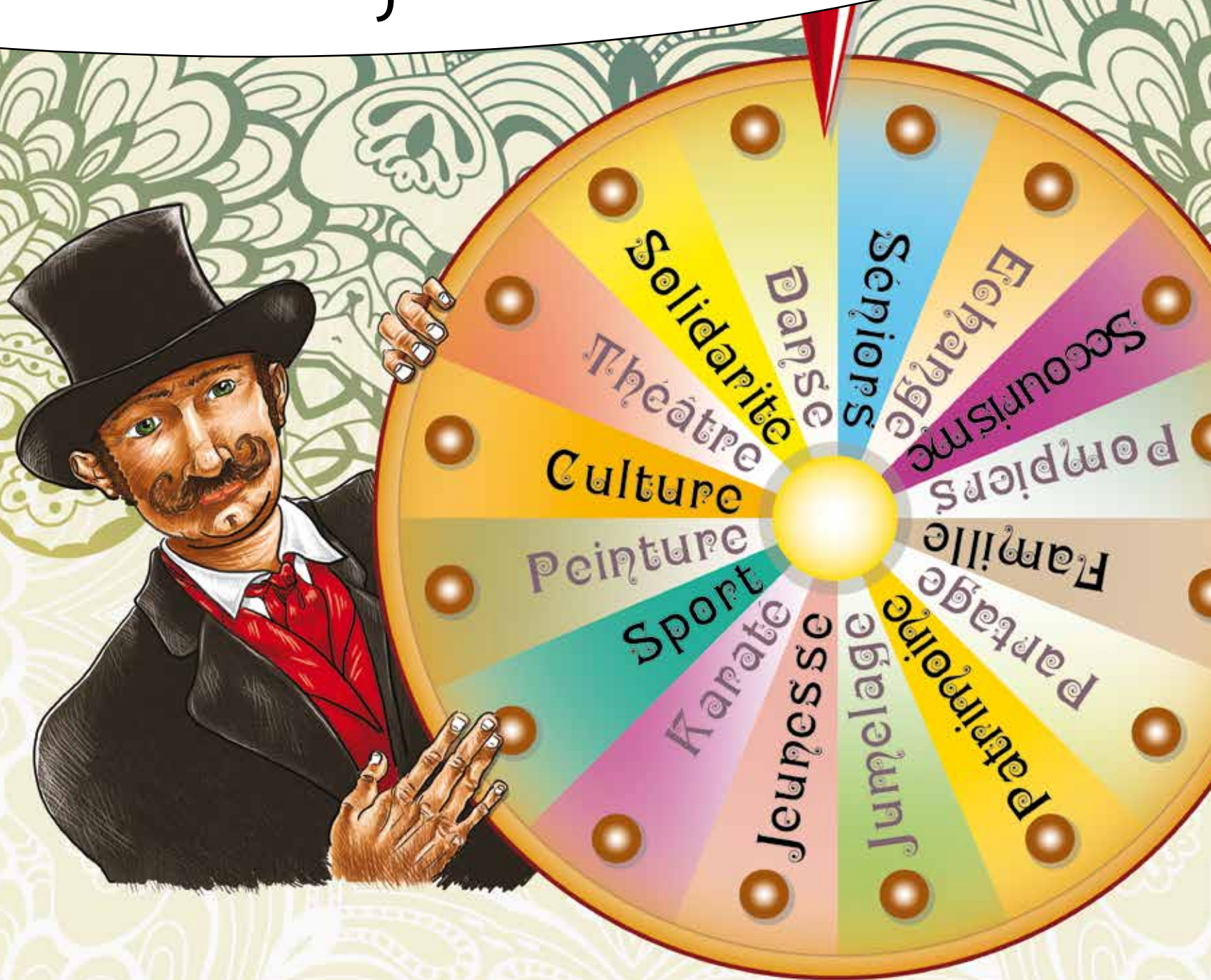


Saint-Egrève

le journal

N° 227
SEPTEMBRE 2016



DOSSIER

Les associations

au cœur de Saint-Egrève



www.saint-egrève.fr



www.facebook.com/saint.egrève38120



@ StEgrève

IMI JARDIN

Le spécialiste de la tonte et
du débroussaillage depuis 1973

Tondeuse débroussailleuse Lames Hautes Herbes

- 6 modèles
- > Motorisation KAWASAKI et HONDA de 5,5 cv à 11 cv
 - > Largeurs de coupe 50, 60 et 70 cm



AVEC OREC RÉPONDEZ À TOUS LES BESOINS DU FAUCHAGE ET DU DÉBROUSSAILLAGE

Broyeur débroussailleuse à Fléaux gamme HR

- 6 modèles : 5 modèles à transmission hydrostatique
et 1 à chenilles
- > Motorisation HONDA
 - > Largeurs de coupe 52, 65 et 80 cm



Gamme RABBIT

- 7 modèles dont 5
à transmission hydrostatique
- > Moteurs VANGUARD ou HONDA
 - > 5 modèles de 13 à 23 cv
 - > 4 roues motrices
 - > Largeurs de coupe 88 et 98 cm



33, avenue de l'Île Brune - 38120 Saint-Égrève - Tél. 04 76 75 48 86
Fax 04 76 75 69 65 - imi38@wanadoo.fr - www.imi-jardin.fr

service après-vente



Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement
paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal

Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26
remi.gremeret@hotmail.fr
www.jardins-paysages.fr

GROUPE
Jacob Boyer Torrollion
IMMOBILIER

Entre une
grande marque
et une
enseigne locale,
choisissez les 2 !



<p>SAINT-EGREVE</p>  <p>Barnave. T5, 3 ch. 97 m², 2^e étage, bon état. Cave et parking.</p> <p>DPE : E 225 000 €</p>	<p>SAINT-EGREVE</p>  <p>Barnave. T2, 1 ch. 63 m², 3^e étage, bon état à rafraîchir. Cave et parking.</p> <p>DPE : E 145 000 €</p>	<p>SAINT-EGREVE</p>  <p>Barnave. T6, 4 ch. 143 m², 6^e étage, à rafraîchir. Cave et parking.</p> <p>DPE : D 285 000 €</p>
<p>SAINT-EGREVE</p>  <p>St Robert. T2 40 m² rénové, 1^{er} étage, parking copro- priété, cave.</p> <p>DPE : E 91 000 €</p>	<p>SASSENAGE</p>  <p>Les Côtes. Belle maison années 2000, env. 90 m² sur terrain 300 m² env. 3 ch. Pas de travaux. Grand garage</p> <p>DPE : D 329 000 €</p>	<p>VOREPPE</p>  <p>Centre ville. T3 en duplex 76 m², 2 chambres, petits rafraîchissements à prévoir.</p> <p>DPE : E 128 000 €</p>

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle 04 76 940 940



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL

04 76 56 07 22

www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics



édito

Catherine Kamowski
maire de Saint-Egrève

sommaire n°227

Cultivons notre esprit de liberté !

La terrible attaque qui a frappé Nice lors des festivités du 14 juillet, nous a touché une nouvelle fois par la violence et la brutalité de cet acte terroriste. Plus de 80 personnes ont perdu la vie, au hasard de la haine et d'un geste d'une folie meurtrière.

Une nouvelle fois, moins d'un an après les attentats qui ont frappé Paris, c'est notre pays, notre culture, notre mode de vie qui sont visés le jour anniversaire de la création de notre République.

Dans ces temps troublés, nous devons bien entendu renforcer les mesures de sécurité aux abords des lieux publics et des grands rassemblements, mais nous ne devons ni nous replier sur nous-mêmes, ni céder aux peurs et aux amalgames.

Comme les générations précédentes qui ont dû se battre pour conserver leur liberté, nous devons rester vigilants pour ne pas nous laisser entraîner dans une situation de repli. Ne laissons aucun diktat – d'où qu'ils viennent et quels qu'ils soient - nous imposer la terreur.

La Liberté, les libertés publiques (de circulation, de réunion, d'expression, de pensée...) font partie inhérente de notre société et sont garanties par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen intégrée à notre Constitution.

En cette période de rentrée scolaire, il est bon de se souvenir que l'éducation ce n'est pas qu'un apprentissage de connaissances, c'est aussi la citoyenneté. L'éducation c'est une ouverture aux autres et au monde. C'est ce que nous donnons tous les jours à nos enfants, c'est à dire les moyens d'un jugement critique et éclairé pour éviter toutes formes de radicalisation. La liberté de pensée et la liberté d'expression ne se comprennent que dans l'acceptation des règles communes de notre République.

Plus que jamais, cultivons cet esprit de liberté pour qu'il fasse toujours bon vivre dans le Saint-Egrève que nous aimons !

Chaleureusement,

Catherine KAMOWSKI



4-9 | les actualités

Rentrée numérique
Vin à cœur déménagement
Pierre Faure, nouveau président du SIVOM
Entrée nord : Saint-Egrève se transforme



la Ville | 10-11

Enregie
Une ville économe
Participation citoyenne
Les Conseils des habitants se renouvellent



12-15 | Dossier

Vie quotidienne
Les associations au cœur de Saint-Egrève

les loisirs | 16-19

Focus
Une année à La Vence Scène
Evénements
Brocante des Mails
Journées du patrimoine
Le Patio fait la fête



20 Info pratique
21 Petites annonces
22 Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.

Dépôt légal : septembre 2016

Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72

Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 400 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez

Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

■ Maquette : service communication



Rentrée numérique

Lancé en 2015, le plan numérique dans les écoles permettra à l'horizon 2017 de déployer 50 vidéoprojecteurs interactifs et de mettre à disposition des enseignants ainsi que des élèves, 270 terminaux informatiques. Si La Gare et Rochepleine ont été les premières des six écoles publiques de la ville dotées de ce matériel "high tech", c'est maintenant au tour des groupes scolaires de La Monta, du Pont de Vence et de Barnave de disposer de ces outils. Ainsi, cette rentrée 2016-2017 s'annonce sous le signe du multimédia pour les élèves de ces écoles. ■



Zapping du mois

JUILLET
Dimanche
10



Le Pôle Jeunesse à fond

Pas le temps de se remettre de ses congés ! Après des vacances à 100 à l'heure, qui ont emmené les jeunes Saint-Egrévois vivre d'innombrables expériences en Isère et au-delà, le Pôle Jeunesse attaque une nouvelle saison. Pour profiter des animations, stages et autres séjours proposés tout au long de l'année, les plus de 12 ans peuvent bien évidemment s'inscrire au Patio.

Y'a ka kayak !



Jean-Christophe Teppaz et son kayak tout terrain

“Ca a été le kayak, mais ça aurait pu être autre chose”, s’amuse le Saint-Egrévois Jean-Christophe Teppaz. Pompier à l’aéroport de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, l’homme est d’un naturel sportif. Mais en discutant avec lui, on se rend vite compte qu’il est aussi doté d’un petit grain de folie qui l’emmène dans de grandes aventures. L’an dernier, alors qu’il ne pratique pas du tout la discipline, il achète un kayak de mer et se met en tête de partir de chez lui pour faire un tour en Méditerranée via l’Isère et le Rhône. Bilan, en quatre jours il avale 270 km de voies navigables. Un périple express dont il ne garde pas que des souvenirs plaisants car

il est contraint à slalomer entre des péniches gigantesques, de passer des écluses titanesques en faisant rouler son kayak sur des pentes difficilement praticables et “au niveau de la centrale nucléaire de Tricastin, l’eau était chaude”...

Pourtant cette première expérience du kayak ne décourage pas Jean-Christophe, qui en juin dernier, se met en tête de rallier l’océan Atlantique à la mer Méditerranée. Et c’est ainsi, son esquif lesté de nourriture et de matériel de camping, que Jean-Christophe embarque à Bordeaux, se faufile sur le canal latéral, rejoint Toulouse, vire sur le canal du Midi et déboule sur l’étang de Thau avant d’aller

tremper ses pagaies en Méditerranée. “Ca m’a pris huit jours de navigation. J’ai parcouru 430 km de canaux vraiment très jolis et j’ai franchi 113 écluses pour boucler le périple. C’était vraiment très plaisant, plus que le Rhône ! Le cadre est très joli. Je ne dis pas que c’est facile, mais cela se fait bien et j’ai rencontré des gens sympas”. Mais alors que l’on s’attend à ce qu’il annonce envisager une traversée de l’Europe à travers ses canaux, Jean-Christophe Teppaz explique posément que “le kayak, j’en ai fait le tour. D’ailleurs, je vais le revendre parce que finalement mon sport c’est le vélo et les épreuves d’ultradistance”. Quand on vous dit qu’il a un zeste de folie ! ■

Les chiffres (prévisionnels) de la rentrée

A l’heure où nous écrivons ces lignes, l’inspection académique a prévu de maintenir toutes les classes actuellement ouvertes et même d’en créer une nouvelle dans l’école élémentaire de Prédieu. Le 1^{er} septembre, 1 662 élèves devaient donc faire leur rentrée dans l’un des six groupes scolaires publics de Saint-Egrève et se répartir entre 23 classes maternelles et 41 élémentaires.

(4 800 km

Jean-Christophe Teppaz a décidé de participé à la Race Across America, une course cycliste d’ultra-distance dont l’objectif est de traverser les USA en 12 jours.

Ma chère auto...



D'après le service d'autopartage, une voiture Cité Lib remplace 10 voitures de particuliers

C'est la rentrée des initiatives. Parmi les nouveautés de la saison, Cité Lib lance le 9 septembre le service "Ma Chère Auto", une idée originale qui vise à réduire le nombre de voitures en ville. Ce faisant, l'opérateur

d'autopartage espère aider les automobilistes à se libérer en douceur de leurs voitures. En les incitant à abandonner leur "chère auto... chère à leur cœur et aussi à leur portefeuille !" explique-t-on du côté de chez

Citélib qui rappelle que la "bagnole" c'est "le 2^{ème} poste de dépenses dans un ménage avec une moyenne de 5000 euros par an". Le service Ma Chère Auto permet aux automobilistes un recyclage économique de leur véhicule en leur proposant la possibilité de l'échanger à sa valeur Argus contre un crédit Cité Lib ainsi qu'un vélo à Assistance Electrique (V.A.E), de le louer à des adhérents Cité Lib sur des créneaux de leur choix et donc de percevoir des revenus liés à cette location ou enfin de le donner à Solidarauto, un garage solidaire qui le reconconditionnera

pour une personne disposant de faibles revenus.

Pour faciliter cette transition, l'automobiliste qui utilise le service "Ma Chère Auto" deviendra un "heureux autopartageur, sociétaire et adhérent de la coopérative Cité Lib et pourra en cas de besoin réserver à sa guise et avec tarif préférentiel une des 250 voitures Cité Lib. Ce service s'inscrit dans une dynamique éco-responsable car il permet de faire découvrir l'autopartage". ■



FINANCEMENT PARTICIPATIF : le 22 septembre, Cité Lib lance sur une campagne de financement participatif pour créer de nouvelles stations d'autopartage et mettre en place des boîtiers électroniques dans les véhicules mis à disposition par les particuliers

Vin à Cœur déménagement (pas loin!)

La cave Vin à Cœur de Régis Georges a changé d'adresse le 1^{er} août. Le commerce du Châtelet a investi les locaux voisins anciennement occupés par la clinique vétérinaire du Néron. Passant à une surface d'accueil de 50 à 100 m², Régis Georges se félicite de pouvoir désormais recevoir ses clients plus confortablement. "L'espace est plus aéré, on peut mieux y mettre les bouteilles en valeur. Et puis il est plus facile de s'y déplacer et est adapté aux

personnes à mobilité réduite", apprécie Régis Georges avant de présenter l'espace "prestige" qu'il a pu aménager dans une arrière salle où il met en scène des bouteilles d'exception. Epaulé par Hugo Jacob, diplômé de l'université des vins de Suze la Rousse, le sommelier entend développer certains de ses services comme par exemple les soirées dégustation qu'il propose actuellement une fois par mois. ■



A peine les travaux finis, Régis George accueille ses clients dans ses nouveaux locaux

En savoir + : 04 76 40 72 98

www.vinacoeur.fr - <https://www.facebook.com/vinacoeur>

EPICERIE FINE : les locaux laissés vacants par le sommelier Régis Georges sont repris par Vincent et Colin, les deux jeunes commerçants du food truck "les garnements", qui y installent une épicerie fine dont l'ouverture est programmée courant septembre

FORUM EMPLOI 2016 : Saint-Egrève accueille le 13 octobre une des six journées du forum emploi sur le thème de la santé, services à la personne

La rentrée de la TAG

En septembre, des changements sur les lignes du réseau TAG sont programmés. Certains concernent directement les Saint-Egrévois, comme la connexion des terminus des lignes 22 et C6 à la Presqu'île ou l'adaptation des horaires de la 52 pour répondre aux besoins de ses usagers et améliorer les correspondances avec la ligne E et les TER en gare de Saint-Egrève.



Sauver la Roselière !



(ENS). Pose de fascines pour permettre à la flore de se développer le long des berges, installation de barrières pour interdire momentanément l'accès au site. Le chantier a pour but de donner à la nature le temps de reprendre ses droits en évitant notamment le piétinement des promeneurs. L'idée est ici d'offrir à la végétation la possibilité de se régénérer et donc de "restaurer" naturellement le site. Pour que tous les amoureux des lieux puissent mieux comprendre cette démarche, la Ville a installé sur place quatre panneaux d'information qui détaillent la démarche de sauvegarde ici entreprise ! ■

Mi-juillet le service des espaces verts de la Ville de Saint-Egrève est intervenu sur la presqu'île de la Roselière du Muscardin dans le cadre de la notice de sauvegarde de ce petit espace naturel sensible



A48 : Les travaux continuent

Le 27 juin dernier, AREA, la société qui entretient les autoroutes, a lancé des travaux sur l'A48 au niveau de Saint-Egrève afin de remplacer les glissières de sécurité, reprendre les chaussées de l'autoroute et des bretelles du diffuseur en direction de Grenoble et de rénover le pont franchissant la Vence entraînant de ce fait la fermeture temporaire de la piste cyclable située en dessous. Ces travaux, qui doivent se terminer à la fin du mois, nécessitent encore 16 nuits de fermetures de l'autoroute entre le 31 août et le 28 septembre. Pendant ces coupures de la circulation, des itinéraires de déviation sont mis en place par la RD 105f et la zone industrielle de Saint-Egrève dans les deux sens. A noter, la voie spécialisée partagée (qui fait office de bande d'arrêt d'urgence et de voie de bus lors des embouteillages) interrompue durant l'été rouvrira pour sa part mi-septembre.

REUNION PUBLIQUE : mercredi 14 septembre, le groupe immobilier SOGEPROM vient en mairie à 18h30 pour présenter son projet de construction d'un bâtiment en R+2 surmonté d'un attique comprenant trente logements qu'il envisage de construire en bordure de la RD 1075 au niveau de la Maison du Lac

REUNION PUBLIQUE BIS : mercredi 21 septembre le groupe EDIFIM vient présenter à 18h30 en mairie son projet de déconstruction de l'hôtel des "Baladins" (en lisière du parc de Rochepleine) pour le remplacer par un petit immeuble de 37 logements comptant un rez-de-chaussée et quatre étages

Saint-Egrève, ville aux poêles !

Depuis que la Métropole a lancé la Prime air-bois, un dispositif destiné à aider les particuliers à renouveler leur appareil de chauffage individuel au bois non performant, 226 foyers de l'agglomération ont profité de cette opportunité pour moderniser leur équipement de chauffage bois. Parmi eux on compte pas moins de 26 ménages saint-égrévois qui se sont engagés dans cette démarche. "La Prime air-bois a pour objet de participer à l'amélioration de la qualité de l'air de la Métropole en limitant l'exposition de la population à la pollution aux particules fines", explique Catherine Haddad adjointe en charge du développement durable et du cadre de vie qui souligne le fait que "Les Saint-Egrévois ont été très intéressés par cette

"prime à la casse", et leur implication a permis de faire en sorte que la Ville fasse figure de bon élève au niveau des 49 communes de la Métropole. Ces foyers se sont engagés à détruire leur ancien matériel polluant datant d'avant 2002 pour le remplacer par un appareil performant. On ne peut que s'en réjouir quand on sait que les 5 000 poêles obsolètes et autres cheminées à foyer ouvert de l'agglomération représentent 43% de la pollution aux particules fines en hiver". Pour mémoire, la Prime air-bois, cumulable avec différentes aides nationales, est proposée aux particuliers qui souhaitent remplacer leur matériel de chauffage bois obsolète par un équipement doté du label "flamme verte 7 étoiles". ■



La Prime air-bois peut s'élever à 800 € (et 1200 en fonction des revenus du ménage)

En savoir + : 04 76 00 19 09 ; www.chauffagebois.lametro.fr ; www.alec-grenoble.org ; prime-air-bois@alec-grenoble.org

Pierre Faure, nouveau président du **SIVOM**

Le 30 juin dernier, lors du Conseil du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du Néron, Pierre Faure a été désigné comme président de cette structure. Maire de Quaix-en-Chartreuse depuis 2001, il était premier vice-président du SIVOM depuis 2008. Elu à l'unanimité par le comité syndical, il succède à Jean-Yves Poirier qui occupait ces fonctions depuis 1995 et que s'est retiré de la vie politique en juin dernier.

A l'issue de l'élection du nouveau président, le comité syndical a décidé de la composition du Bureau Syndical. Ainsi, Stéphane Dupont-Ferrier, Maire du Fontanil-Cornillon est élu premier vice-président en charge de l'administration générale, des ressources humaines, des finances, du budget pour l'ensemble des compétences du Syndicat. Gilles Eymery, conseiller municipal de

Saint-Egrève est vice-président en charge de la réalisation et de la gestion des équipements sportifs intercommunaux tandis que Frédéric Calvo, conseiller municipal de la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux devient vice-président en charge de la politique d'éducation sportive. A leurs côtés, siègent aussi au Bureau Syndical Jean-Pierre Villoud, Maire de Mont-Saint-Martin et Christiane Raffin, Maire de Proveyzieux. A noter, un nouvel élu titulaire, Jean Reynaud, adjoint au maire du Fontanil est entré au comité syndical.

Pour mémoire, le Sivom du Néron rassemble six communes, Quaix, Proveyzieux, Mont-Saint-Martin, Le Fontanil, Saint-Martin-le-Vinoux et Saint-Egrève et exerce des compétences dans le domaine de l'emploi, du social, du sport et de l'enseignement secondaire. ■



Pierre Faure lors d'un Conseil Syndical du SIVOM

TRAVAUX METROPOLITAINS : le 5 septembre, rue du Pont Noir la Métropole commence des travaux préparatoires de réhabilitation et de renouvellement de conduites d'eaux usées ainsi que de renouvellement de la conduite d'eau potable. Ce chantier doit durer 3.5 mois.
En savoir + : 04 76 59 58 17

PERMANENCE EAU POTABLE : depuis le 1^{er} septembre la Métropole propose une permanence "eau potable" le jeudi de 13h30 à 18h en mairie.
En savoir + : 04 76 56 53 20

(6 435 000 €

C'est le budget (hors taxes) que le Sivom va consacrer aux travaux de construction et d'aménagement des abords de la future piscine intercommunale.

Métropole : participez "online"

La Métropole grenobloise poursuit le développement d'initiatives originales pour favoriser la concertation des habitants des 49 communes qui la composent et les associer à l'élaboration de ses politiques publiques. Dernière en date, la création du site participation. lametro.fr. Cet outil permet de prendre connaissance des concertations en cours et de retrouver les documents qui les concernent. Il liste tous les rendez-vous des réunions publiques, les balades urbaines

et propose en outre aux internautes de contribuer en ligne à l'élaboration de projets. En effet, ces derniers sont invités à prendre connaissance des dossiers, voter et argumenter autour des projets proposés sur ce site que la Métropole a conçu comme "une expérimentation (...) qui vise à favoriser la transparence des dispositifs participatifs, à améliorer les projets portés par la Métropole en récoltant la parole des citoyens et à identifier les suites données aux propositions portées par les acteurs et habitants". ■



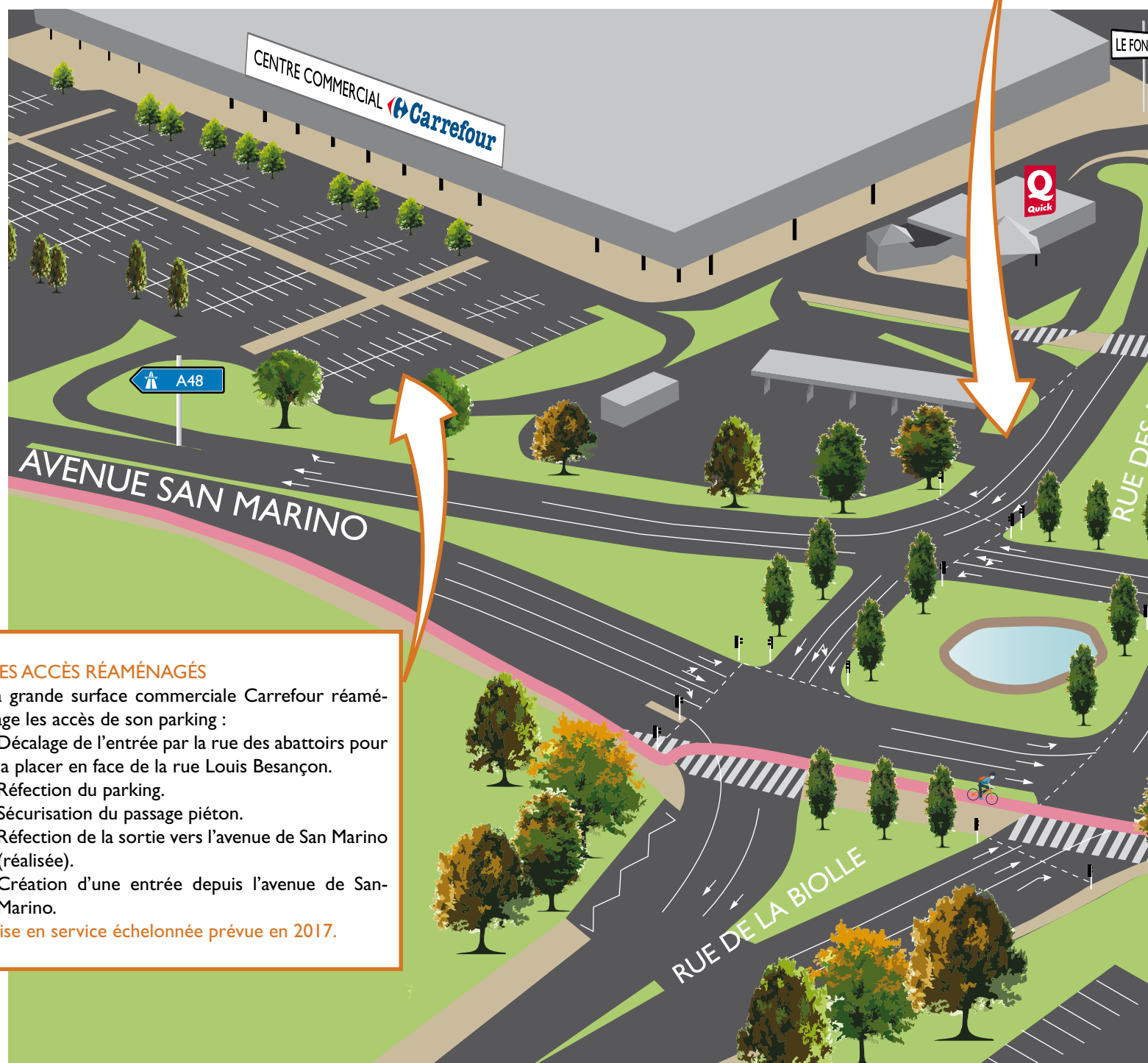
La Métropole mise sur une participation en ligne de ses habitants

Entrée nord : Saint-Egrève se

En juin dernier, les travaux de modification de l'entrée nord de Saint-Egrève ont débuté pour s'achever en février 2017. Ils permettront de fluidifier la circulation des 32 000 véhicules qui chaque jour empruntent le carrefour. Ils s'inscrivent dans une dynamique globale qui redessine en profondeur le secteur. Infographie.

UN CARREFOUR À FEUX

- Réaménagement du carrefour des Abattoirs avec îlot central par le Conseil Départemental et la Métropole. Coût 1 900 000 €.
 - Aménagement paysager du terre-plein central par la Ville (création d'un miroir d'eau).
- Livraison en février 2017.



DES ACCÈS RÉAMÉNAGÉS

La grande surface commerciale Carrefour réaménage les accès de son parking :

- Décalage de l'entrée par la rue des abattoirs pour la placer en face de la rue Louis Besançon.
- Réfection du parking.
- Sécurisation du passage piéton.
- Réfection de la sortie vers l'avenue de San Marino (réalisée).
- Création d'une entrée depuis l'avenue de San-Marino.

Mise en service échelonnée prévue en 2017.

transforme

CRÉATION DE CINQ RESTAURANTS

Carrefour Property aménage 2000 m² de locaux destinés à recevoir cinq enseignes de restauration qui seront réparties en deux "plots".

- Aménagement de 110 places de stationnement arborées.
- Création d'une placette paysagère.

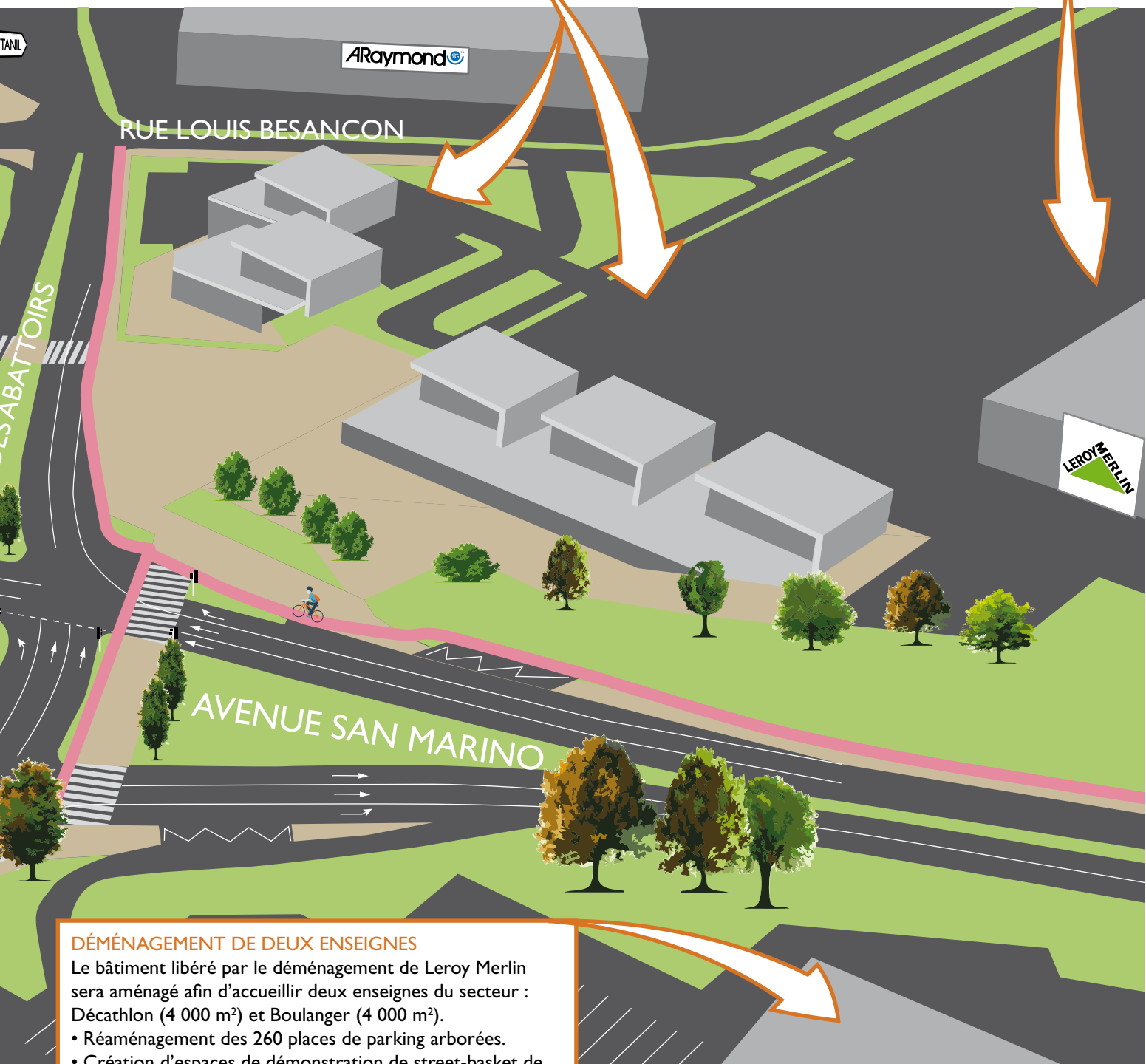
Début des travaux janvier 2017.

NOUVEAUX LOCAUX POUR LA GRANDE SURFACE DE BRICOLAGE (LEROY-MERLIN)

• Création 13 000 m² de surface de vente répartie entre deux espaces.

- 447 places de stationnement arborées dont 127 au dessus de l'un des espaces de vente.

Ouverture prévue 2017.



DÉMÉNAGEMENT DE DEUX ENSEIGNES

Le bâtiment libéré par le déménagement de Leroy Merlin sera aménagé afin d'accueillir deux enseignes du secteur : Décathlon (4 000 m²) et Boulanger (4 000 m²).

- Réaménagement des 260 places de parking arborées.
- Création d'espaces de démonstration de street-basket de badminton.
- Maintien de la brasserie Cap 38.

Ouverture fin 2017/début 2018.

Energie

Une ville économe

-5%. C'est, à l'horizon 2020, l'objectif de diminution de la consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre que s'est fixé la municipalité par rapport à 2014. Petit point d'étape de ce projet de mandat.

“**N**ous nous sommes engagés à diminuer de 5% la consommation énergétique et l'émission de gaz à effet de serre sur la durée du mandat en cours par rapport aux chiffres de 2013”, rappelle Catherine Haddad, adjointe en charge du développement durable en guise d'introduction avant de rappeler que “c'est une démarche volontariste dans laquelle la Ville s'est engagée depuis 2006. Lors du mandat précédent nous avons pu faire baisser de 18,4% notre dépendance à l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre étaient réduites de 19,6%”.

“C'est un défi de taille”, constate Thierry Pierre en charge du Centre Technique Municipal qui suit de près ce dossier. “Nous devons faire baisser des consommations d'électricité, de gaz et même d'hydrocarbures alors même que le patrimoine municipal ne cesse d'augmenter. Par exemple la surface totale des bâtiments communaux a augmenté de 2,5% en 2015 avec



Les quelque 1000 m² de panneaux photovoltaïques installés par Saint-Egrève produisent 70 384 kwh, soit 2,6% de la consommation électrique annuelle totale de la Ville ou l'équivalent de celle de 13 foyers

l'extension du Centre Technique et la mise en place de la crèche modulaire des Mails. Nous devons aujourd'hui éclairer et chauffer 49 167 m² de locaux soit l'équivalent de sept terrains de football. Pourtant nos efforts nous ont permis d'enregistrer des baisses générales des consommations d'énergie

et des émissions de gaz à effet de serre”. Et effectivement, il apparaît qu'en 2015 ces chiffres diminuent respectivement de 11,6% et de 12,1% par rapport à 2013. “Ce sont des bilans corrigés en fonction des variations climatiques annuelles”, explique Catherine Haddad qui souligne

le fait que “l'objectif du mandat est donc déjà dépassé. Mais c'est une tendance qu'il faut encore confirmer dans les années à venir”, et qui insiste sur le fait que “le meilleur moyen de diminuer les consommations, c'est de ne pas consommer quand cela n'est pas nécessaire”. ■

Zoom sur... l'éclairage public

45% de la consommation électrique d'une ville est liée à l'éclairage public de ses parcs et de ses rues.

Saint-Egrève compte **3019** points lumineux qui contribuent à éclairer **60,6 km** de voirie. Leur consommation énergétique annuelle est de **1 227 228 kWh**, soit l'équivalent de celle de **230** foyers moyens. Avec l'arrivée du tram E, le nombre de lampadaires a augmenté de **250** nouveaux points lumineux en 2015. Pourtant la consommation électrique de ces éclairages a diminué de **25%** ces cinq dernières années. Une baisse qui s'explique surtout par le passage à la technologie LED pour l'éclairage public. En outre, depuis 2014, une grande partie des parcs publics n'est plus éclairée entre 1h et 5h du matin. Une expérience qui devrait être étendue aux **325** lampadaires des zones industrielles et des zones d'activités de Saint-Egrève. ■

(**685 782€**)

C'est le coût total des factures d'électricité, de gaz et de carburant de la Ville en 2015. Un prix en recul de 2% par rapport à 2014 alors même que le coût de l'électricité a augmenté de + 2,6% et celui de gaz légèrement reculé de 4%.

ENTREE : pour des raisons pratiques et de sécurité, les accès à la mairie situés du côté du terrain de rugby et du côté de la piscine sont fermés au public. Celui-ci est donc invité à emprunter l'entrée principale sur la rue des Mails

Participation citoyenne

Les Conseils des habitants se renouvellent !

La proximité à Saint-Egrève c'est du concret et chacun peut être acteur de l'amélioration du quotidien dans les quartiers et la commune, ainsi que dans la Métropole. Les Conseils des habitants, l'une des instances participatives qui donnent la parole aux Saint-Egrévois, se renouvellent en ce moment. L'occasion de faire le point sur ces trois conseils...

En 2011, la Ville mettait en place trois Conseils des habitants afin de développer plus encore la démocratie de



Une séance plénière réunissant les trois Conseils des habitants

proximité. L'objectif de ces instances participatives était d'institutionnaliser les pratiques existantes d'exercice de la participation citoyenne active. Deux ans plus tard, la pertinence et l'efficacité de ces instances de proximité et la nécessité de les pérenniser en les inscrivant dans la durée, n'étaient plus à démontrer. Mobilisant une trentaine de personnes issues des trois grands secteurs de

la Ville (Nord-Cornillon, Vence et Sud-Néron), ces Conseils sont actuellement en phase de renouvellement. En effet, "après plusieurs années d'engagement citoyen, certains de ses membres souhaitent passer à autre chose et laisser la place à d'autres. Ils ont fait ce choix dans l'idée de permettre aussi un renouvellement des idées et du fonctionnement de ces Conseils", explique Daniel Boisset, le premier adjoint en charge de la proximité. Chaque Saint-Egrévois, à condition qu'il ne soit pas élu au conseil municipal, peut donc rejoindre ces conseils afin de participer à élaborer des projets concrets pour améliorer son quartier.

les participants eux-mêmes et entre les participants et les élus, un lieu d'accueil des initiatives des habitants et un lieu de formulation de propositions et d'écriture d'avis justifiés sur des projets proposés ou initiés par la municipalité. "Les Conseils des habitants sont une aide à la décision pour les élus en associant les Saint-Egrévois à l'élaboration des décisions publiques locales", rappelle Daniel Boisset avant de souligner que rien qu'en 2015, la municipalité et les membres des trois conseils ont travaillé sur des projets aussi variés que la "Métropole apaisée au niveau de leur quartier respectif, que ceux du secteur Vence se sont également attelés au projet de requalification du site d'activité artisanale "TMV" rue de Champy en programme d'habitat en lien avec la Métro et la Ville"... ■

Pour s'inscrire :
04 76 56 53 03
www.agenda21.saint-egreve.fr

Des missions variées

Chaque Saint-Egrévois qui s'engage dans un Conseil des habitants rejoint une instance qui est à la fois un lieu d'information, un espace de dialogue et de débat entre

Zapping du mois

JUILLET

Lundi
18

Recueillement

Le 14 juillet dernier a été endeuillé par le terrible attentat de Nice qui a fait 84 morts et près de 200 blessés. Au terme de trois jours de deuil national, Saint-Egrève s'est associée à la minute de silence qui s'est déroulée à midi sur l'ensemble du territoire. En mairie, Saint-Egrévois, agents communaux et élus se sont retrouvés autour de Daniel Boisset, qui en l'absence du Maire Catherine Kamowski, a eu la lourde charge de diriger cette cérémonie.

Inscriptions

pour le Noël des seniors

Comme chaque année, les personnes de plus de 68 ans ont jusqu'au 23 septembre pour s'inscrire au CCAS afin de bénéficier du colis ou du repas de Noël. Pour ce faire il suffit de fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Les Saint-Egrévois nés entre 1948 et 1946 peuvent participer au repas et ceux nés en 1946 ou avant peuvent demander à participer à cette après-midi festive qui aura lieu le samedi 3 décembre à l'Espace Robert Fiat où demander à recevoir un colis. A noter : les personnes déjà inscrites n'ont pas besoin de se réinscrire.



dossier

712 000€

de subventions directes sont cette année allouées par la Municipalité aux associations.



307 787€

C'est le budget alloué cette année à la politique vie associative et festive de la Ville qui comprend l'ensemble des moyens mobilisés au titre des fêtes et des manifestations ainsi que le fonctionnement de la Maison des associations.



682 833€

C'est l'estimation des aides municipales indirectes accordées par la Ville pour les frais de fonctionnement de trois des plus grosses associations locales.



Vie quotidienne

Les associa

A Saint-Egrève, avec un nombre important d'associations et une offre d'activités bien fournie, il est facile de trouver son bonheur. Grand rendez-vous de la rentrée, "Associations en fête" proposée ce samedi 3 septembre dès 14h dans le parc de la mairie est l'occasion rêvée pour rencontrer les représentants d'une grande partie du tissu associatif local. Ainsi, cette année encore, près de 80 stands et autant d'associations sont attendus pour permettre à chacun de découvrir de nouvelles activités et de s'inscrire dans la structure de son choix. Au-delà de cette journée, c'est tout au long de l'année que la Ville soutient l'action des bénévoles qui partagent leur passion pour un engagement sportif, culturel ou solidaire ! L'occasion de faire un rapide tour d'horizon de ce petit monde.

sommaire du dossier

- page 13
Les associations au coeur de Saint-Egrève
- page 14
Zoom sur la MSF
- page 15
La Ville soutient ses associations
La Maison des associations en bref



Associations au cœur de Saint-Egrève



Des activités à Saint-Egrève, il y a en pour tous les goûts et pour tous les âges. Actions dans le domaine de la solidarité, pratiques sportives de loisir ou de compétition, activités culturelles ou artistiques... La palette des activités proposées par le monde associatif saint-égrévois est riche d'innombrables nuances.

“Le moteur principal du monde associatif, ce sont bien évidemment les bénévoles qui en partageant leur passion font bouger la ville. Ils animent le quotidien en mettant en place toutes sortes d’initiatives qui leur tiennent à cœur”, apprécie Geneviève Reynier, adjointe en charge du développement associatif. Une affirmation que les visiteurs d’“Associations en fête”, qui se déroule le samedi 3 septembre à partir de 14h dans le parc de l’Hôtel de Ville ne peuvent que corroborer ! Une fois encore, l’événement organisé par la Ville et animé par les associations est un véritable révélateur du dynamisme du tissu associatif local. Allez, quelques chiffres pour le

démontrer : pas moins de 80 stands associatifs mobilisant près de 300 bénévoles sont implantés pour cette journée qui devrait attirer près de 2 000 Saint-Egrévois. Treize démonstrations sportives ou artistiques sont au programme de l’après-midi durant laquelle cinq ateliers seront aussi ouverts aux visiteurs qui pourront en outre profiter d’une vente de livres déclassés proposée par la bibliothèque municipale. Mais cette fête marque surtout le début de la nouvelle saison et est pour beaucoup l’occasion de “faire son marché” et de découvrir la richesse et la diversité des activités proposées par les associations !

Pour tous les goûts

“A Saint-Egrève, le monde associatif est particulièrement riche. A notre niveau on recense près de 120 associations”, constate Geneviève Fougère qui intervient à la Maison des associations, lancée en 2011. Après avoir bénéficié de 245 000 € de travaux, cette “maison” du Parc

Barnave met ses quatre bureaux et deux salles de réunion à la disposition des bénévoles. Plus qu’un simple espace de réunion, elle est pour les associations un “lieu ressource”. En effet, outre un espace documentation, elle est animée par deux agents municipaux capables de conseiller les responsables associatifs et de les épauler dans leurs démarches. Des permanences sont proposées en semaine. “Nous sommes surtout là pour apporter un soutien logistique aux bénévoles. Nous pouvons les accompagner dans certaines de leur démarches car ce ne sont pas des professionnels. Par exemple durant tout ce mois de septembre, nous avons prévu de les aider à remplir les dossiers de subvention auprès de la Ville. Attention d’ailleurs, ces dossiers sont à retourner avant le 1^{er} octobre ! Et puis tout au long de l’année, au moins une fois par trimestre, nous organisons des formations spécifiques à destinations des bénévoles qui composent les bureaux des associations. Comptabilité, questions juridiques, on aborde des sujets techniques

DES AIDES QUI DONNENT DES AILES

Pour aider les jeunes à faire décoller leur projets, la Ville consacre chaque année 3 000 € pour financer le Dispositif d’Aide aux Projets des Jeunes. Destiné à soutenir les idées des Saint-Egrévois de moins de 25 ans, il peut concerner des actions sportives, culturelles ou humanitaires, et chaque année une petite dizaine de dossiers reçoit un coup de pouce grâce à ce dispositif.

120 ASSOCIATIONS

120 associations actives sont actuellement recensées à Saint-Egrève. Tous leurs contacts sont disponibles dans l’annuaire des associations à consulter sur www.saint-egreve.fr



ESPACES ASSOCIATIFS

En plus de l’Espace Robert Fiat qui chaque week-end est dédié aux festivités associatives, la Ville compte pas moins de six espaces pour répondre aux besoins de plus en plus importants des associations. Ainsi, si certains sont conçus pour être le plus polyvalent possible, d’autres sont plutôt destinés à accueillir un certain type d’activités. Il y a donc pour tous et pour toutes les activités. Espace associatif de Visancourt, Le Patio, Locasadi ou la salle polyvalente de Fiancey et celle de répétition de Rochepleine et bien sûr la Maison des associations... sont autant de lieux incontournables de la vie locale.

••• qui sont aujourd'hui nécessaires pour le bon fonctionnement des associations”.

Au cœur de la ville

“Depuis de nombreuses années, notre Ville apparaît dans le peloton de tête des communes de Grenoble Alpes Métropole en matière de soutiens divers au monde associatif”, se félicite Geneviève Reynier qui rappelle que “la Ville propose aux associations de nombreux équipements qui les accueillent. En outre, elle intègre la dimension associative également dans des équipements qui ne leur sont pas dédiés. On l'a déjà évoqué, mais La Vence Scène a été conçue de manière à accueillir les artistes professionnels dans des conditions optimales tout en restant accessible aux associations”. Le Patio, lancé en 2014, a lui aussi été conçu en suivant cette logique. En effet, outre les activités jeunesse, l'équipement de l'avenue de La Monta a été conceptualisé pour pouvoir accueillir aussi bien en intérieur qu'en extérieur des activités associatives et même pour recevoir des permanences de l'association MJC et de l'APASE.

Travail en partenariat

“Les associations sont des partenaires privilégiés dans de nombreux de projets municipaux. Ainsi, dans le domaine de la santé ou de la solidarité, les associations et le CCAS travaillent en étroite collaboration depuis fort longtemps”, ajoute Aurélie Debart, responsable de la direction Culture, Sport et Vie associative de Saint-Egrève “elles sont même associées à bon nombre de décisions municipales dans le cadre de commissions extra municipales spécifiques comme la commission culturelle ou la commission accessibilité et sont régulièrement consultées sur des projets divers”. Les Saint-Egrévois sont très attachés à l'action associative. La Ville et ses élus l'ont bien compris et soutiennent depuis longtemps ce dynamisme (voir ci-contre). “Mais en la matière, nous devons être vigilants. Nous



Associations en fête lance la saison des activités à Saint-Egrève

recevons de plus en plus de propositions et de sollicitations de la part des bénévoles. Dans un contexte budgétaire contraint, nous devons donc faire des choix en fonction des projets, généralement en privilégiant leur caractère d'intérêt général”. Véritables partenaires de la Ville les associations dans leur ensemble participent d'ailleurs aux efforts d'économies actuellement demandés aux communes. Ainsi, cette année, le budget alloué aux subventions directes des associations, s'élève à 712 000 € soit 70 000 € de moins qu'en

2015. Un effort qui correspond aux subventions non attribuées l'an dernier et qui n'ont pas été reconduites cette année. Enfin, les associations non conventionnées avec la Ville, qui ne perçoivent généralement que de petites sommes, voient leur subvention municipale diminuer de 5%.

Evolution du bénévolat

“L'atout majeur du monde associatif ce sont les bénévoles”, insiste Geneviève Reynier qui pour l'avoir vécu en tant que présidente d'association, le

constate aujourd'hui en tant qu'élue. “Ce sont les personnes qui s'engagent, qui donnent leur âme à une association. Grâce à elles, le tissu associatif est au cœur de la vie locale. Ce que je constate actuellement, c'est que les pratiques en la matière sont en pleine évolution. On a longtemps parlé d'une crise du bénévolat. Je pense que cela n'est pas tout à fait juste. En réalité, on constate que les projets portés par les bénévoles sortent de plus en plus des sentiers battus. S'il y a toujours des idées de cours de transmission du savoir-faire sportif ou artistique, il y a une augmentation significative de projets liés à des événements précis. Les bénévoles s'emparent d'un événement pour l'accompagner, ils sont une véritable force de proposition. Ils n'ont peut-être plus le même profil, ni les mêmes possibilités de s'investir sur le long terme que les bénévoles historiques mais ils s'investissent dans des projets souvent originaux et apportent une nouvelle vision de l'engagement. Ce sont ces nouveaux bénévoles qu'il faut savoir accueillir dans les structures existantes car ils sont porteurs de renouvellement”. ■

Zoom sur la MSF

Lancée en 2010, dans ses locaux du quartier de la Gare, qui avaient pour l'occasion bénéficié de vastes travaux de rénovation qui avaient nécessité 800 000 € de budget, la Maison des Solidarités et des Familles a été pensée comme un espace plus spécifiquement ouvert à certains types d'associations à connotation sociale. Depuis ce jour, elle met à leur disposition une salle d'animation, un espace jeu, des bureaux, une cuisine et une grande salle polyvalente pour que celles-ci puissent assurer des permanences et mener à bien leurs activités. Coordonné par Virginie Guiol, l'établissement a pour objet de faciliter la mise en réseau d'associations qui travaillent toutes dans le domaine de la



Le 3 mai dernier, la MSF devenait officiellement un Centre Social

solidarité ou de la famille. Depuis mai dernier, après un long processus qui a mobilisé aussi bien le CCAS que les associations utilisatrices des lieux, un conventionnement a été passé avec la CAF pour faire de la MSF un véritable Centre Social. Ce nouveau “label” permet de mettre plus de moyens humains au service

des associations qui peuvent ainsi mener à bien plus de projets d'envergure. La Maison des Solidarités et des Familles en tant que Centre social a notamment pour philosophie d'accompagner des projets coordonnés entre les associations à caractère social. ■

Renseignements :
04 76 56 05 40.

La Ville soutient ses associations

Financièrement parlant, ce sont près d'un million d'euros que consacre chaque année la Ville aux associations. Ainsi en 2016, près de 712 000 € ont été inscrits au budget pour subventionner directement les associations saint-égrévoises.

À titre d'exemple, l'USSE, la plus grosse association saint-égrévoise, reçoit de la Ville 354 081 €, ce qui représente environ un tiers de son budget annuel. Bien évidemment, il convient d'ajouter à ces subventions directes les mises à disposition de salles, de personnels, les frais de fonctionnement et d'entretien des bâtiments associatifs... toute une série de charges supplémentaires qui n'apparaissent pas dans cette enveloppe de subventions directes. Ainsi, l'an passé, ces aides indirectes qui représentent les frais de fonctionnement des locaux, les factures d'électricité, de chauffage, d'eau et d'entretien par des agents municipaux ont été estimés à 414 970 €

pour l'USSE, 215 834 € pour l'Association Familiale ou encore 52 029 € pour l'association MJC. Des aides qui doivent aller dans le sens de l'intérêt général. En complément de ce soutien budgétaire important, la Ville met à la disposition du monde associatif gratuitement des locaux et ses installations sportives ou organise même des formations à destination des bénévoles associatifs. Cette relation privilégiée entre le monde associatif et la Commune s'inscrit toutefois dans un cadre défini légalement. Ainsi, la Ville a pour obligation de suivre l'utilisation des subventions qu'elle alloue aux associations. Par ailleurs, des conventions ont été passées avec les structures associatives percevant les plus grosses subventions. Dans ces conventions, la Ville et les associations concernées définissent ensemble des objectifs précis auxquels sont assignées les subventions. ■

La Maison des associations en bref



Implantée dans le parc Barnave dans les anciens locaux de l'école de musique, la Maison des associations est une interlocutrice privilégiée entre la Ville et les bénévoles. Une tendance que l'on retrouve à l'échelon national. Ainsi en 2010, près d'un quart des créations d'associations nouvelles ont concerné le secteur culturel particulièrement dynamique, 15% le domaine sportif ou encore 8% le sec-

teur de la santé et de l'action sociale en diminution. Enfin, l'éducation, la formation et le logement conservent des parts stables dans ce classement avec 7 et 8% des créations annuelles. Si l'on se réfère au niveau local, on peut constater que les centres d'intérêts des Saint-Egrévois sont les mêmes que partout ailleurs en France. Mais il est vrai qu'il existe ici une véritable culture de l'association. ■

Contact et réservation de salles : 04 76 94 90 59.
maisondesassociations@mairie-st-egreve.fr

163 000 € sont consacrés en 2016 pour mettre en accessibilité (116 000€) et réaménager (47 000€) les locaux d'accueil de l'espace Europe et ceux du centre de loisir maternel.

3 questions à :

Geneviève
REYNIER



Adjointe déléguée à l'action culturelle et à la vie associative

Est-ce le rôle d'une ville que de soutenir les associations ?

Si vous voulez savoir si cela relève d'une compétence obligatoire, je vous répondrai non. Si vous voulez savoir si pour nous cela apparaît comme une action essentielle, alors je vous répondrai oui à 1000 %. Les associations font battre le cœur de la Ville, elle insufflent de la vie à Saint-Egrève. De ce fait, c'est pour nous naturel de les aider. Et pour cela, comme vous le savez, nous disposons de plusieurs modes de soutien comme les subventions directes et indirectes, les mises à disposition de salles ou encore celle des ressources de la Maison des associations.

Quels sont les limites à ce soutien ?

La Ville est à l'écoute de toutes les associations saint-égrévoises porteuses d'un projet et l'on s'efforce de les soutenir dès lors qu'il présente un véritable intérêt général ! Toutefois, le contexte financier étant contraint, nous sommes obligés de faire des choix. Quand on ne peut les soutenir directement, nous essayons de leur proposer d'autres pistes pour les accompagner dans leurs démarches.

Quels sont les projets municipaux qui concernent les associations ?

Je n'évoquerai pas le projet de piscine porté par le SIVOM, bien que plusieurs associations aient déjà manifesté leur hâte de voir mis en service ce nouvel équipement. Actuellement, nous travaillons beaucoup sur la mise en accessibilité des équipements destinés à recevoir les associations. C'est un chantier essentiel pour permettre à tous les Saint-Egrévois sans exception de pouvoir accéder aux innombrables activités proposées dans des sites comme l'Espace Europe pour ne citer que lui...

Culture

Une année à La Vence Scène

“Dernier appel : les spectateurs à destination de La Vence Scène sont attendus toute l’année porte I !” Décollage immédiat pour une saison culturelle qui compte seize spectacles professionnels.



for

Opéra pour sèche-cheveux



01/10/2016

Jean-Philippe Bruttman



16/10/2016

Méli-Mômes



18/11/2016

Ben Mazué



02/12/2016

Tremplin jeunes talents



19/11/2016

Les contes d'Hoffmann



26/11/2016

Orchestre régional du Dauphiné



16/12/2016

Marc-Antoine Le Bret



24/01/2017

L'orfèbre



11/02/2017

Roberto Zucco



Le cercle... de l'équilibre

21/01/2017

Les chatouilles ou la danse de la colère



07/03/2017

Papagalli "Nid de frelons"



25/03/2017

El Cid !



14/04/2017

Jeannot et Margot



12/05/2017

Nulparistan Orkestar Psychiatrik Fanfaroid



19/05/2017

LE PROGRAMME EN DETAILS : le programme de la saison 2016-2017 est disponible sur www.lavencescene.saint-egreve.fr et dans la plaquette culturelle distribuée sur place et dans les équipements municipaux

Nouveauté
ciné !

Avec le succès des séances "opéra au cinéma", ces captations de spectacles lyriques qui séduisent le public de La Vence Scène, le cinéma de Saint-Egrève innove encore et pour cette saison 2016-2017 va proposer trois "Expositions au cinéma". Le principe : présenter au public les plus grandes expositions du monde filmées expressément pour être projetées sur grand écran ! Détails des œuvres, commentaires d'experts et coulisses des événements, ces trois rendez-vous promettent de découvrir sous un nouveau jour des expositions d'exception dans des conditions... exceptionnelles !

En savoir + :

www.lavencescene.saint-egreve.fr

Mercredi 21 septembre, 15h



Séance animée : Robinson Crusoé

Mardi, un jeune perroquet, vit sur une île paradisiaque avec d'autres animaux. Il rêve de quitter son île pour découvrir le reste du monde. Après une violente tempête, Mardi et ses amis font la découverte d'une étrange créature sur la plage : Robinson Crusoé. Les animaux de l'île vont devoir apprivoiser ce nouvel arrivant ! C'est pour Mardi l'occasion de vivre une extraordinaire aventure et peut-être de quitter son île ! Projection suivie d'une animation fresque "Mon île déserte".

web+



Renseignements : 04 76 56 53 18
Billetterie : sur place
ou www.lavencescene.saint-egreve.fr

LA VENCE SCÈNE

Samedi 1^{er} octobre, 20h30

Une ouverture (dé)coiffante !



Opéra pour sèche-cheveux lance la saison des spectacles 2016-2017

Avec "Opéra pour sèche cheveux", le premier spectacle professionnel de la saison culturelle 2016-2017 de La Vence Scène, le ton est donné et l'année à venir s'annonce prometteuse ! Blizzard Concept s'installe sur les planches du Pont de Vence pour proposer un spectacle mêlant théâtre, magie, cirque, manipulation d'objets et mille autres trouvailles incroyables. Inclassable, jubilatoire,

un peu fou et complètement géniale, cette première date met en scène Antoine, le scientifique aux expériences extravagantes et Julien, le disciple candide qui n'hésite pas à expérimenter les idées les plus délirantes. L'occasion pour le public d'assister à la lévitation sur sèche-cheveux, de découvrir le prototype du vélo à propulsion éolienne et mille autres trouvailles... ■

PRIME : "Opéra pour sèche-cheveux" a obtenu le trophée Annie Fratellini au festival mondial du Cirque de Demain en 2014

Pensez à ré-ser-ver !

La programmation des spectacles 2016-2017 est en ligne sur www.lavencescene.saint-egreve.fr. Pour information, la billetterie en ligne a ouvert le 18 août dernier et les ventes au guichet de La Vence Scène ont débuté le 30 août. Alors, pour être sûr de pouvoir assister au(x) spectacle(s) de son choix, mieux vaut anticiper et réserver ses places le plus tôt possible.

6 C'est le nombre d'événements autour de certains spectacles qui sont mis en place par La Vence Scène pour prolonger le plaisir de son public

A VOUS DE VOIR : la deuxième édition des rencontres cinématographiques de Saint-Egrève, "A vous de voir", est programmée pour février 2017 !

5 C'est le nombre de concerts que donneront à La Vence Scène les professeurs et les élèves de L'Unisson en 2016-2017.

Exposition



C'est à l'association MJC que revient le plaisir de lancer la saison des expositions dans les salles de l'Hôtel de Ville. Du 15 au 25 septembre, il est donc possible d'y découvrir "Arts mêlés", l'exposition collective réalisée par les membres de l'association autour du thème de "l'Évasion". Voyager dans le temps, dans l'espace et dans votre tête... Terre, bois, peinture, tous les moyens sont bons pour s'évader... Petits et

grands, jeunes ou moins jeunes partagent leurs techniques et savoir-faire pour permettre au public de vagabonder au long cours. Vernissage le jeudi 15 septembre 2016 à 18h30. ■ Plus d'information : www.mjc-st-egreve.fr.

A noter : cette exposition est la première d'un cycle de 11 qui seront proposées tout au long de la saison 2016-2017 à l'Hôtel de Ville.

le temps de lire

Secteur ADULTE

Love story à l'iranienne de Jane DEUXARD, chez Delcourt.



Les jeunes Iraniens rêvent-ils encore d'en finir avec le régime ? Comment se rencontrer dans cette société qui ne le permet jamais ? Comment flirter ? Comment choisir sa femme ou son mari ? En 2009, le gouvernement iranien a organisé la stricte séparation des hommes et des femmes dans l'espace public et interdit les rencontres entre hommes et femmes n'ayant pas de relation familiale. Un état des lieux de la jeunesse iranienne contrariée par le régime totalitaire sous forme de BD reportage.

Secteur JEUNESSE

Le 14^e poisson rouge, de Jennifer L.Holm, chez Flammarion jeunesse.

Drôle, nostalgique et émouvant, ce petit roman de 200 pages raconte l'histoire de Ellie, 11 ans, dont le quotidien va être bousculé par l'arrivée de son grand-père ! Ce livre aborde les maux des ados mais également la vieillesse, la mort, le "cycle de la vie" d'une manière originale et décalée !



Brocante des Mails

La brocante des Mails aura lieu le dimanche 2 octobre et pour la 2^e année consécutive l'événement se déroulera sur la rue des Mails et l'allée cavalière devant l'hôtel de Ville. Marqueur de la rentrée, cette traditionnelle brocante propose aux particuliers de Saint-Egrève (et seulement à eux) 180 emplacements pour exposer et vendre les trésors de leur grenier. Les exposants d'un jour sont invités à installer leur stand le long de la rue des Mails entre la RD 1075 et la mairie ainsi que sur l'allée cavalière devant le château Borel. Attention, le temps de la manifestation (de 7h à 17h) la circulation est coupée rue des Mails. Une buvette est tenue par la section Tennis de table de l'USSE devant la Maison Borel

Pratique : inscriptions obligatoires sur www.saint-egreve.fr ou à l'accueil de la mairie. Emplacements gratuits dans la limite des places disponibles.

Journées du Patrimoine

Les 14 et 18 septembre, Saint-Egrève participe aux journées européennes du Patrimoine. Mercredi 14 l'association Histoire et Patrimoine Vence Neyron Cornillon propose à 18h une "Balade contée sur le Néron". Puis, dimanche 18 septembre de 14h à 17h les élus jouent au guide touristique pour faire découvrir le Château Borel, la partie "ancienne" de l'Hôtel de Ville. Un concert "A travers chants" est ensuite donné par des ensembles vocaux et des solistes d'"Atout Chœur" à l'église de la Monta à 17h30. ■



En savoir + : 04 76 56 53 18

BTR SHOW : Le BTR show, le contest BMX, trottinette, roller revient au SkateParc de Vence dimanche 2 octobre. Inscriptions à partir du mardi 20 septembre au Pôle jeunesse ou sur place le jour J

Le Patio fait la fête



Pôle Jeunesse a été reprogrammée le samedi 17 septembre. Après une zumba géante spéciale été de 17h30 à 18h30 au skate parc de Vence à laquelle les participants sont invités à participer vêtus de leurs plus belles couleurs d'été, un boot camp en équipe est prévu de 19h à 20h. L'occasion de venir se dépasser sur un parcours semé d'obstacles où l'esprit d'équipe sera primordial pour réussir. Une buvette est tenue par le groupe de danse Extravaldance de la MJC. ■

Initialement prévue le 4 juin dernier, la Fête de l'espace jeunesse Le Patio organisée conjointement par la MJC et le

l'agenda du 3 au 21 septembre 2016

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

LABO : porte ouverte à l'atelier bleu orange (Ibis rue de La Monta) qui lance pour cette rentrée un créneau pour les artistes de 4 à 6 ans le mercredi. De 9h à 11h30.

En savoir + : 06 86 32 15 82.

Accueil des nouveaux arrivants à La Vence Scène. 11h30.



Associations en fête. Stands et démonstrations dans le parc de l'Hôtel de Ville. Dès 14h.

MARDI 6 SEPTEMBRE

Reprise activité remue méninges par le CCAS.

En savoir + : 04 76 56 53 05

JEUDI 8 SEPTEMBRE



Collecte de sang par l'EFS à la mairie de Saint-Egrève de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Journée d'inscription à l'Ecole Municipale des Sports, activités physiques pour les enfants de 4 à 11 ans en dehors des vacances scolaires. Maison des Solidarités et des Familles, 38 rue de la Gare de 9h à 12h.

En savoir + : 04 76 56 53 69, sport@mairie-st-egreve.fr, www.saint-egreve.fr



LUNDI 12 SEPTEMBRE

Lundis cinéma. Les séances cinéma des lundis du CCAS reprennent après la pause estivale avec "BGG, le Bon Gros Géant" de Steven Spielberg à 14h. Projection suivie d'une collation. En savoir + : 04 76 56 53 05.

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

Journée du patrimoine balade contée sur le Néron, par l'association Histoire et patrimoine Vence Neyron Cornillon (inscriptions ouvertes jusqu'au 3 septembre). En savoir + : 06 18 79 03 49.

JEUDI 15 SEPTEMBRE

Vernissage à l'Hôtel de Ville de l'exposition collective d'arts mêlés "Evasion" par les artistes de l'association MJC. 18h30. Exposition à découvrir jusqu'au 25 septembre. En savoir + : www.mjc-st-egreve.fr

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

Soirée courts-métrages à La Vence Scène. Carte blanche au réalisateur Morgan Djan. 20h. Entrée gratuite.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Fête du Patio organisée conjointement par la MJC et le Pôle Jeunesse. Dès 17h30.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Journées du patrimoine : visite du Château Borel assurée par les élus de la Ville. De 14h à 17h. En savoir + : 04 76 56 53 13.

Journées du patrimoine : concert "à travers chants" par les chanteurs de l'association "Atout chœur" à l'église de La Monta. 17h30. En savoir + : 04 76 56 53 18.



LA VENCE SCÈNE cinéma



▶ Elektro Mathematrix

Le 7 septembre à 16h ; le 10 sept. à 18h ; le 12 sept. à 20h30.

▶ Moka

Le 8 septembre à 20h30 ; le 11 sept. à 20h.

▶ Toni Erdmann (VOSTF)

Le 8 septembre à 20h ; le 16 sept. à 20h.

▶ Comme des bêtes

Le 10 septembre à 15h30 ; le 11 sept. à 15h30.

▶ Le BGG – Le Bon Gros Géant

Le 12 septembre à 14h.

▶ Éternité

Le 14 septembre à 17h30 ; le 17 sept. à 15h et 20h ; le 18 sept. à 18h ; le 19 sept. à 20h ; le 20 sept. à 20h.

▶ Iqbal, l'enfant qui n'avait pas peur

Le 14 septembre à 15h et 17h30 ; le 17 sept. à 15h30 et 17h30 ; le 18 sept. à 15h30.

▶ Nocturama

Le 14 septembre à 20h ; le 17 sept. à 17h30 ; le 18 sept. à 20h30 ; le 20 sept. à 20h.

▶ Relève : une histoire d'une création

Le 14 septembre à 20h ; le 15 sept. à 20h ; le 18 sept. à 20h30.

▶ Nerve

Le 14 septembre à 15h ; le 18 sept. à 15h.

▶ Sieranevada (VOSTF)

Le 15 septembre à 20h ; le 19 sept. à 20h.

▶ Soirée courts-métrages

"Carte Blanche à Morgan Djan" Le 16 septembre à 20h

▶ La grande vadrouille

Le 17 septembre à 20h30 ; le 18 sept. à 17h30.

▶ Star Trek sans limites

Le 3 septembre à 17h30 et 20h30 ; le 4 sept. à 15h et 17h30 ; le 6 sept. à 20h30.

▶ Toni Erdmann (VOSTF)

Le 3 septembre à 17h ; le 4 sept. à 17h ; le 5 sept. à 20h ; le 6 sept. à 20h.

▶ Comme des bêtes

Le 3 septembre à 15h.

▶ La tortue rouge

Le 3 septembre à 15h.

▶ C'est quoi cette famille ?!

Le 3 septembre à 20h ; le 4 sept. à 20h30 ; le 5 sept. à 20h30.

▶ Jason Bourne

Le 4 septembre à 20h.

▶ Un petit boulot

Le 7 septembre à 15h et 20h30 ; le 9 sept. à 20h ; le 10 sept. à 17h30 et 20h30 ; le 11 sept. à 17h30 ; le 12 sept. à 14h30 ; 13 sept. à 20h30.

▶ Dernier train pour Busan

(VOSTF) (interdit -12 ans) Le 7 septembre à 20h ; le 11 sept. à 20h30 ; le 13 sept. à 20h.

▶ Instinct de survie – The Shallows

Le 7 septembre à 17h30 ; le 10 sept. à 20h ; le 11 sept. à 16h

▶ Le fils de Jean

Le 7 septembre à 18h ; le 9 sept. à 20h30 ; le 10 sept. à 15h30 ; le 11 sept. à 18h ; le 12 sept. à 20h ;

LUNDI 19 SEPTEMBRE

Reprise des cours de yoga de l'association Vous et Nous à l'Espace Robert Fiat. Le lundi à 18h30 et le mardi à 9h45. En savoir + : 06 18 68 51 81.

JEUDI 22 SEPTEMBRE

Reprise des cours de danse par l'association Vous et Nous à l'Espace Robert Fiat. Le jeudi à 15h et le vendredi à 10h30. En savoir + : 06 18 68 51 81.

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
A compter du 5 septembre : lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

Permanence des élus :
Cabinet du Maire : **04 76 56 53 41**
Catherine Kamowski, sur RDV
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Conseil départemental
Pierre Ribeaud : **04 76 92 18 96**
Député, de la 5^e circonscription de l'Isère
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse.
RDV un vendredi par mois le matin en mairie.
Courriel : pierre.ribeaud@orange.fr

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
Mardi, 8h30-11h30.
Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**
Un lundi par mois, 14h-17h.
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Permanence chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Permanence juridique : 1^{er} jeudi du mois, 17h-19h30 et 3^e mercredi du mois, 16h-18h30.

Médiation : **04 76 56 53 00**
Edouard Tournier, conciliateur de Justice.

Les 1^{er} jeudis du mois, 14h-17h en mairie

Point Ecoute : **06 48 46 75 94**
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi, 9h-13h à la Maison des Solidarités et des Familles

Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**

Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**

12 rue des Peupliers
Pompiers : **18** ou **112**

Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN **04 76 13 18 05**
(Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron)
4 av Général de Gaulle. Information et orientation,

ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h, jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h. ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**



Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Régie Assainissement **04 76 59 58 17**

Collecte des ordures ménagères **08 00 50 00 27**

Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **08 00 50 00 27**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

Régie des eaux **04 76 56 53 20**

Voirie **08 00 80 58 07**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 27/08 au 02/09 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave

Du 03 au 09/09 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

centre Commercial "Les Charmettes" **04 76 75 24 84**

Du 10 au 16/09 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 17 au 23/09 : pharmacie de La Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 24 au 30/09 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil

Du 01 au 07/10 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

1 rue de drac

CARROSSERIE de la PRIOLA



Tous travaux
de carrosserie

Grands, moyens
et petits travaux - Marbre

Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

Julien MOURIER

Espaces Verts

DEVIS GRATUIT



Entretien Espaces Verts - Elagage

Taille de haies - Débroussaillage - Tonte

Tél: 06 70 86 92 05

PUBLI
L'essor de vos idées

Communication
Régie publicitaire

Une stratégie
de communication
authentique,
positive et durable.

8, rue de Mayencin - 38400 St Martin d'Hères
Tél. 04 76 44 63 76 - Fax. 04 76 42 48 88 - E-mail : publiz@wanadoo.fr

El'y Coud
Couture - Broderie - Création

- Retouches de vêtements
- Broderie personnalisée
- Création logo broderie
- Repassage
- Confection Housse et vêtements

Mme Apollonia Elisabeth
3 Rue des Alpes 38120 Saint-Egrève
06.25.88.66.88

Groupe

Priorité Saint-Egrève

L'avenir de nos enfants : notre priorité !

Si l'été rime bien souvent avec vacances, loisirs et repos bien mérités, les établissements scolaires de la commune ne restent pas pour autant fermés et éloignés de toutes activités. Bien au contraire ! La période estivale qui s'achève a été particulièrement riche en travaux et autres chantiers dans nos écoles pour préparer cette rentrée 2016.

L'école Prédieu fait depuis cet été l'objet d'une importante rénovation pour améliorer l'accessibilité, l'isolation des bâtiments et pour installer de nouveaux équipements de travail pour nos élèves et enseignants. En cette rentrée, nous poursuivons aussi la dotation en vidéoprojecteurs interactifs pour les classes élémentaires. En ce qui concerne les temps périscolaires, comme nous l'avions également envisagé en concertation avec les parents d'élèves et les équipes enseignantes, nous mettons en place une offre réorganisée autour de nouvelles activités et avec des horaires plus en adéquation avec les besoins des familles.

Avec 4 millions d'euros alloués chaque année au titre de sa politique éducative, la commune s'engage fortement et au-delà de ses compétences obligatoires pour préparer l'avenir des 1575 enfants scolarisés dans nos établissements.

Cet engagement nous le tenons bien volontiers parce que nous considérons que les conditions d'enseignement et plus largement l'éducation de nos enfants dans nos écoles sont au cœur de nos priorités pour Saint-Egrève. Nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous avons promis !

Notre ambition est simple : permettre à tous nos enfants d'apprendre, de s'épanouir, de s'ouvrir au monde dans des lieux de vie harmonieux, fonctionnels et adaptés à leurs activités. Nos objectifs sont clairs et partagés avec l'ensemble des membres de la communauté éducative : offrir à nos jeunes toutes les chances de réussir à Saint-Egrève.

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Egrève Autrement

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Depuis le 7 janvier 2015, jour de l'attentat contre le journal Charlie Hebdo, la succession de drames en France nous plonge dans un profond désarroi. Le monde semble être entré dans une ère nouvelle, incertaine et violente, et la tendance est grande - et bien compréhensible - de nous replier sur nous-mêmes. Dans le même temps, nous sommes amenés à réfléchir profondément à ce que nous sommes et à ce que nous souhaitons comme monde pour les générations à venir.

Car même si nous nous différencions par des histoires individuelles ou des convictions religieuses, des valeurs fondamentales nous relient fortement les uns aux autres : la liberté, l'égalité et la fraternité, et également la tolérance et la non-violence. Nous partageons tous la volonté de vouloir construire une société de progrès permanent, afin que chacun puisse trouver sa place et s'épanouir.

Pour répondre à cette situation inédite en France, nous devons rester unis, et tisser toujours plus en profondeur des liens entre nous.

Pour ce faire nous pouvons aussi avoir confiance en notre jeunesse, toujours plus tolérante, curieuse et imaginative, pour relever les défis qui se posent à elle avec enthousiasme et détermination.

Dans ce contexte, le monde associatif est un formidable vecteur de lien social et permet de multiplier les occasions d'échanges et de rencontres et la journée annuelle des associations en septembre est un rendez-vous qui prend toute son importance.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée.

Françoise Charavin, Jean Marcel Puech et Hassan Belrhali
(hassan.belrhali,ps@gmail.com)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Une ville accessible à tous

L'accessibilité de la ville et de ses activités à tous est une opportunité pour changer de regard sur les habitants et la cité elle-même. Cette accessibilité demande de prendre en compte la diversité des usages et des usagers de la ville pour : comprendre, s'orienter dans la ville ; communiquer, échanger des informations ; se déplacer ; accéder aux services, aux commerces, participer aux activités.

Notre ville abrite 16 315 habitants dont des enfants (18,5% de moins de 14 ans), des adultes, des seniors (23,2 % de plus de 60 ans, 8,9% de plus de 75 ans), des malvoyants, des malentendants, des parents et des nounous avec de grandes poussettes, des personnes ne lisant pas ou peu le français, d'autres marchant avec une canne, des béquilles ou un déambulateur, quelques-unes en fauteuil roulant, des résidents de l'AFIP avec un handicap intellectuel. Au total, au moins une personne sur trois rencontre des difficultés dans la ville. Prendre en compte la diversité des usages et des usagers demande une vraie concertation, pour connaître les difficultés rencontrées au quotidien par les habitants et améliorer ce qui peut l'être, pour prévoir ces usages dans les nouveaux projets et aménagements. Or cette concertation ne se fait pas à St-Egrève faute de volonté politique. Les élus laissent aux services les questions techniques d'accessibilité, la commission communale d'accessibilité a une activité anecdotique alors que la prise en compte des différences devrait être systématique, encouragée et relayée dans toute la population. Par exemple pour éviter qu'une poussette soit bloquée par une voiture mal garée sur un trottoir ...

Des moyens existent, d'autres villes sont loin devant nous.

Un agenda 22 pour rendre la vie quotidienne de tous plus facile, dans tous les domaines, ce serait l'idéal. Commençons par des initiatives très modestes : des bancs tous les 200 m sur les trajets piétons, des toilettes publiques propres dans toute la ville, des informations en français facile à lire et à comprendre. Oui, chacun a sa place dans la ville.

Laurent AMADIEU, Brigitte RUEF, Tania BUSTOS
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Pour des lendemains de paix et de fraternité

J'aimerais comme Aragon posséder une gomme qui effacerait l'immondice humaine... Mon soutien va aux familles des victimes qui ont succombé depuis 2014 à la barbarie du groupe terroriste "Etat Islamiste" depuis 2014 : plus de 2700 morts dans 25 pays.

Encore une fois à Nice ce 14 juillet les services de l'Etat, de la Territoriale et de l'Hospitalière ont joué tout leur rôle pour soigner, rassurer, prendre en charge les familles, nettoyer la voirie... Véritables amortisseurs aux crises, ils sont les piliers de notre démocratie : il est temps de déclarer l'état d'urgence sociale pour stopper la baisse des dotations aux collectivités et déployer leur présence et celle des associations dans tous les territoires ! Je veux, en cette rentrée scolaire et sociale, rendre ici hommage aux agents publics qui rendent possibles au quotidien le bien-vivre ensemble et les liens de solidarité. Ces valeurs fondamentales permettent de dompter nos peurs, de comprendre l'autre, et de révéler les talents plutôt que les meurtrissures ou les déceptions.

Le service public laïc est le socle sur lequel peuvent se bâtir tous les projets collectifs ou individuels. Il permet au monde associatif, acteur incontournable de la vie locale, de s'épanouir dans son espace. Je tiens particulièrement à louer l'action des bénévoles qui créent des avenir meilleurs et tant de passerelles entre les habitants. Au sein d'une centaine d'associations, vous êtes nombreux à donner des savoirs et du temps, permettre un accès aux loisirs, aux sports, aux questions environnementales et de transport, aux soins et aux droits, à l'Histoire et la culture, à favoriser les espaces d'échanges et de débats sociaux-politiques...

A Saint-Egrève il est vital de se battre pour maintenir et développer ces outils créateurs de lien social et d'émancipation du peuple. Avec un front de gauche renforcé, inventer ensemble la société progressiste dont les peuples ont besoin est la réponse aux peurs et désespoirs dans lesquels le système libéral les jette.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - PCF
<https://gaucheauthentiquetestegreve.wordpress.com/>

entendre
... et la vie recommence



Merci
mon audioprothésiste.

Pour **PROFITEZ** à nouveau de
CHAQUE INSTANT, à la rentrée
faites votre **CHECK-UP ENTENDRE**
OFFERT !*

Notre équipe de **ST EGREVE** vous accueille :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
C.C. les Charmettes - 04 38 750 175

www.entendre-grenoble.fr

* Selon la durée de votre prise en charge, voir conditions en cours.

L'accession
abordable sécurisée



**St-Martin-Le-Vinoux
CHARL&STONE**

**T3 à partir de
142 000 €*
Lot n° C102**

**T4 à partir de
169 000 €*
Lot n° A302**

EN AVANT-PREMIERE
20 appartements du T2 au T4 (accession à la propriété)

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

isère habitat
notre métier, vous accompagner

* Sous conditions de plan de financement et sous réserve d'éligibilité à la location accession.

Nouveau Magasin

BAROISconcept



BAROISconcept
3, rue du lac
Avenue de l'île brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure

atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981
Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

L'accession abordable sécurisée

ST-EGREVE



**T2 à partir de
139 000 €*
Lot n°202**

**T3 à partir de
169 000 €*
Lot n°203**

avec garage

**EN AVANT-PREMIERE
T2, T3 et T4**

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr



isère
habitat
notre métier, vous accompagner



* Sous conditions de plénière de ressources. Prix en location accession avec réserve d'habitat et sous réserve de l'agrément habitat



D. BAPST
Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

Tiers payant Paiement adapté

☎ **04 76 75 61 18**

Centre commercial Les Charmettes



Bois de chauffage, Bois d'allumage
& Buches de bois compressés
Entretien d'espaces verts

ENTREPRISES & PARTICULIERS



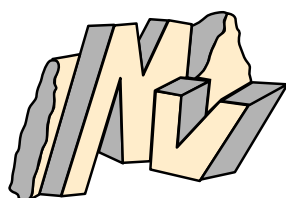
Contact : 06 78 34 65 12
Web : www.alpesboisverdureservices.fr
Email : alpesbois38@gmail.com

color'i
Votre magasin créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies
Beaux-Arts
Loisirs Créatifs
Encadrement
Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr



**MARBRERIE
DE LA VENCE**

Christian JEAN / Frédéric VELER

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046



ECRAM
Le savoir-faire artisanal



Vitrage isolant - Rénovation
Porte-fenêtre alu, pvc, bois - Menuiserie aluminium
Vérandas - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

**DEVIS
GRATUIT**

Tél. 04 76 75 46 88 - www.ecram-fenestres-stegreve.fr

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève - Fax 04 76 75 67 08